

ACCORD À LONG TERME POUR LES CONSULTANT(E)S INDIVIDUEL(LE) S

TERMES DE RÉFÉRENCE

Titre : Accord à long terme (LTA) pour l'Engagement des Consultant(e)s Individuel(le)s en photographie et vidéographie

Lieu d'affectation : Les provinces de la RDC, contrats de consultance à domicile

Durée du LTA : Deux ans avec possibilité de prolongation d'un an (max. 3 ans)

Date de cloture: 25 Avril 2023

1. CONTEXTE/JUSTIFICATION

L'UNICEF travaille à la réalisation des droits des enfants tels que prescrits dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Ces droits concernent la survie, la protection, le développement et la participation de l'enfant. Les leçons apprises et autres bonnes pratiques qui découlent des programmes mis en œuvre méritent d'être documentées, partagées et le cas échéant, dupliquées.

Il existe alors un besoin continu d'une part, de production de matériel de communication, de plaidoyer, de relations avec les donateurs et de collecte de fonds qui documente les principaux problèmes des enfants, les réponses en cours sur le terrain, et élabore des supports de communication pour soutenir les efforts de communication, de plaidoyer et de visibilité de l'UNICEF auprès des législatures, des décideurs, des médias, donateurs, partenaires et grand public et d'autre part, de documenter les activités de communication pour le changement social et de comportement.

C'est pourquoi, compte tenu des multiples initiatives, actions et événements externe, digital et de changement social et de comportement qui seront menées, UNICEF recherche, dans les provinces du pays, des photographes et vidéastes nationaux pouvant être déployés rapidement en cas de besoin, pour assurer la documentation de ses interventions à avec les images de qualité selon les normes et standards de l'UNICEF.

2. BUT DE L'ACCORD

Offrir à l'UNICEF et ses partenaires un appui dans la réalisation des images de qualité (photos/vidéos), tout au long de l'année 2023 et 2024, dans le but de documenter, les programmes mis en place, leurs enjeux et leurs impacts sur l'amélioration du bien-être des enfants.

3. OBJECTIF(S)

L'objectif général est de mettre en place un accord à long terme pour faciliter et accélérer le processus par lequel l'UNICEF en RDC engagera des photographes/vidéographes selon les besoins pour des projets spécifiques afin de développer des supports de communication qui expliquent les activités de l'UNICEF sur le terrain.

4. PRINCIPALES TÂCHES À ACCOMPLIR

Sous la Coordination de la cheffe de Section Social and Behavior Change (SBC) et ou du Chef de section Communication Advocacy and partnership (CAP) ; et sous la supervision directe du staff SBC/CAP de bureau terrain qui dirige les principales phases de la consultation, le(la) consultant (e) national(e) en photographie et vidéographie devra :

Planification :

- Définir la méthodologie et le planning détaillé de la mission ;

Interventions :

- Mettre en œuvre le plan de travail des interventions ;
- Capturer des images à haute résolution qui représentent l'intervention SBC de l'Unicef et de ses partenaires ;
 - Les photos doivent montrer des personnes en action ;
 - Joindre une légende à chaque photo avec des détails spécifiques tels que le lieu, le nom de la personne s'il s'agit d'un portrait, l'activité et toute autre information pertinente.
 - Respecter les directives de l'Unicef pour les prises d'image (l'éclairage, la composition de l'image, le fait de ne pas représenter les femmes dans des attitudes passives par opposition aux hommes dans des attitudes actives, le soin apporté aux images de mineurs, etc.).
- Procéder à la prise et au traitement de photos numériques ou images vidéo correspondant aux thèmes prioritaires de l'Unicef ;

Coordination et logistiques :

- Se réunir avec les staffs SBC et les partenaires en vue d'organiser la mission du terrain ;
- Se déplacer facilement sur le terrain et rencontrer les partenaires et les cibles sur les sites concernés ;
- Collaborer avec les équipes partenaires de l'UNICEF et les autres partenaires au niveau provincial et au niveau des zones de santé ;
- Supporter, si cela s'applique, les charges liées à ses déplacements à prévoir dans son offre ;
- S'assurer que le consentement (oral ou écrit) de la personne photographiée est obtenu.
- Céder tous les droits sur le matériel réalisé/document dans le contexte de la consultance à l'UNICEF.

Responsabilités du (de la) Consultant(e) :

- i. Le (la) consultant (e) utilisera son propre matériel (caméra, logiciels, matériel de montage et fournitures, etc.) et autres accessoires pouvant être nécessaires pour cette tâche ;
- ii. Le (la) consultant (e) ne donnera pas le contenu / matériel ou une partie de celui-ci à un tiers sans l'autorisation écrite de l'UNICEF. Tous les composants seront la propriété de l'UNICEF et le (la) consultant (e) ne les partagera avec personne d'autre.
- iii. Le (la) consultant (e) ne mettra pas son propre nom ou logo/emblème sur le contenu/produit final. La seule image de marque de l'organisation sera l'UNICEF, si nécessaire.

Responsabilités de l'UNICEF :

- i. L'UNICEF fournira tous les détails concernant l'activité et les exigences
- ii. L'UNICEF orientera le (la) consultant (e) sur les directives de l'image de marque de l'UNICEF

Les consultant(e)s peuvent être amené(e)s à travailler les samedis et dimanches, en fonction des exigences de la mission.

5. LIVRABLES ET DÉLAIS

UNICEF se réserve de droit de vérifier la conformité des livrables aux normes de qualité requises :

- La Méthodologie et le planning détaillé de la mission
- Les photographies et ou vidéos dûment classées, numérotées et légendées ;
- Les visuels au format JPEG qualité maximale et au format JPEG de version optimisée pour les illustrations web ;
- Le format MP4 (Motion Picture Experts Group) est l'un des formats vidéo de haute qualité les plus répandus. Il est parfaitement adapté aux vidéos et est exigé ;
- Le(s) consentement(s) des personnes photographiées/enregistrées sur vidéos selon le modèle Unicef.
- Le(s) rapport(s) hebdomadaire(s) est (sont) produit(s) et partagé(s).
- L'acte de cession de l'ensemble des droits d'utilisation, de reproduction, de représentation, d'adaptation et des produits photographiques/vidéos à Unicef qui en sera le propriétaire exclusif.
- Le rapport final est produit et partagé à la fin de la mission

6. LIEU D'AFFECTATION :

Partout dans les provinces de la République Démocratique du Congo, contrat(s) de consultance à domicile

7. VOYAGE OFFICIEL IMPLIQUÉ : (ITINÉRAIRE ET DURÉE)

Le (la) consultant(e) peut être tenu(e) de voyager en dehors de son lieu d'affectation pour des événements spécifiques (par exemple, si des missions ou des réunions de formation ou de documentation en personne sont requises par l'UNICEF, le gouvernement ou des partenaires), auquel cas le paiement des frais de voyage, y compris les billets, l'hébergement, etc. doivent être convenus entre le superviseur et le (la) consultant(e) avant le voyage et seront remboursés sur les montants réels.

8. DURÉE ESTIMATIVE DU LTA

L'accord à long terme (LTA) sera d'une durée de trois ans. La période initiale serait de deux ans avec une option de renouvellement pour une année ultérieure aux mêmes tarifs, modalités et conditions, sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances et du besoin continu du service. Les services des consultant(e)s sélectionné(e)s dans le cadre du LTA seraient également mis à la disposition d'autres agences des Nations Unies en République Démocratique du Congo.

9. QUALIFICATIONS / EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES / COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LA MISSION

Selon l'expertise des candidat(e)s, la sélection comprendra deux catégories des consultant(e)s en photographie et vidéographie. Les consultant(e)s seniors et les consultant(e)s juniors en photographie et vidéographie.

L'expérience professionnelle :

Catégorie 1 : Consultant(e) Senior en Photographie et vidéographie

- Diplôme universitaire en communication visuelle, spécialisation dans la photographie et/ou l'audio-visuel ou dans un domaine connexe (de préférence)
- Avoir au moins une à 5 années d'expérience générale avérée dans le domaine de la prise de photos et la réalisation de vidéos ;
- Avoir en sa possession tout le matériel et équipement nécessaire (camera photo/vidéo, logiciel de traitement de photo et matériel de prise de vue (full hd film et photo) et de prise de son, des accessoires et si possible un drone ;
- Une cohérence scénaristique, de la créativité et du dynamisme dans le montage ;
- Connaissance des techniques de gestion informatique, y compris la navigation sur Internet.
- Une expérience pertinente avec les Nations Unies, des ONG internationales sera un atout.
- Ayant le sens du jugement, la capacité de travailler en équipe
- Un lien avec une sélection de 5 de meilleures photos et 2 vidéos.

Catégorie 2 : Consultant(e) Junior en Photographie et vidéographie

- Avoir au moins une année d'expérience bénévole dans le domaine de la prise des photos et la réalisation des vidéos.
- Avoir en sa possession le matériel et équipement nécessaire pour le travail demandé
- Connaissance des techniques de traitement et archivage photo et vidéo.
- Ayant le sens du jugement, la capacité de travailler en équipe.
- Un lien avec une sélection de 3 de meilleures photos et ou 2 vidéos.

Compétences clés :

- *Travail d'équipe* : Contribuer activement à un environnement d'équipe efficace, collégiale, et agréable.
- *Fournir des résultats* : produit et fournit des résultats de qualité de manière opportune et axée sur le service ; est orienté vers l'action et engagé à atteindre les résultats convenus.
- *Apprentissage continu* : démontrer un intérêt pour l'amélioration de ses compétences et celles de ses collègues.
- *Responsabilité* : accepter et émettre des critiques constructives.
- *Communication* : écouter et communiquer clairement, en s'adaptant à son public.

Remarque : Les candidat(e)s sont libres de postuler à n'importe quelle catégorie en fonction de leurs qualifications et de leurs expériences. L'UNICEF attribuera le LTA aux candidat(e)s les mieux classés dans chaque catégorie.

Language:

- Excellente communication écrite et verbale en français.
- Connaissance d'au moins une langue locale est un atout.

10. CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE (AVEC POIDS POUR CHAQUE CRITÈRE)

La sélection des consultant(e)s pour le LTA sera basée sur une évaluation technique et des offres financières dans un rapport de 80 :20. Les critères d'évaluation technique seront les suivants :

Catégorie 1 : Consultant(e) Senior en Photographie et vidéographie

Critère	Points	
	Min	Max
1. Lettre de motivation - Expliquant la but pour postuler et comment les qualifications et les compétences du candidat conviennent à ce poste.	3	5
2. Diplômes d'études pertinents du candidat.	7	10
3. Expérience professionnelle pertinente	7	10
4. Échantillons de travail - Un lien avec une sélection comprenant 3 photos et ou 2 vidéos précédemment produits.	11	15
Sous-Total : Le(s) candidat(e)s seront présélectionné(e)s pour l'épreuve écrite sur la base de l'examen des sous-critères 1, 2, 3 et 4 énumérés ci-dessus. Les candidats qui obtiennent une note globale de 28 points et plus par rapport aux critères (1 à 4) et qui satisfont au seuil minimum dans chacun des les quatre sous-critères ci-dessus seront présélectionnés pour le test écrit	28	40
5. Un test écrit sera administré aux candidat(e)s présélectionné(e)s	28	40
TOTAL NOTE TECHNIQUE La note de qualification globale minimale est de 56. Seuls les candidat(e)s qui obtiennent les notes de qualification globales de 56 et obtiennent le seuil minimum dans chacun des sous-critères ci-dessus, y compris l'entretien, seront considérés comme techniquement réactifs, et leurs finances seront ouvert.	56	80
Note financière La sélection du (de la) consultant(e) se fera sur la base d'une évaluation technique et d'une offre financière dans un rapport de 80 :20		20
TOTAL		100

Catégorie 2 : Consultant(e) Junior en Photographie et vidéographie

Critère	Points	
	Min	Max
1. Lettre de motivation - Expliquant la but pour postuler et comment l'expérience bénévole du (de la) candidat(e) convient à ce poste.	3	5
2. Expérience professionnelle – Au moins une année d'expérience bénévole dans le domaine de la prise de photos et la réalisation de vidéos.	7	10
3. Avoir en sa possession le matériel nécessaire pour le travail	7	10
4. Échantillons de travail - Un lien avec une sélection comprenant 3 photos et 2 vidéos précédemment produits.	11	15

Sous-Total : Le(s) candidat(e)s seront présélectionné(e)s pour l'épreuve écrite sur la base de l'examen des sous-critères 1, 2, 3 et 4 énumérés ci-dessus. Les candidats qui obtiennent une note globale de 28 points et plus par rapport aux critères (1 à 4) et qui satisfont au seuil minimum dans chacun des les quatre sous-critères ci-dessus seront présélectionnés pour le test écrit	28	40
5. Un test écrit sera administré aux candidat(e)s présélectionné(e)s	28	40
TOTAL NOTE TECHNIQUE La note de qualification globale minimale est de 56. Seuls les candidats qui obtiennent les notes de qualification globales de 56 et obtiennent le seuil minimum dans chacun des sous-critères ci-dessus, y compris l'entretien, seront considérés comme techniquement réactifs, et leurs finances seront ouvert.	56	80
Note financière La sélection du consultant se fera sur la base d'une évaluation technique et d'une offre financière dans un rapport de 80 :20		20
TOTAL		100

11. CALENDRIER DE PAIEMENT

Le LTA à signer aura un taux d'honoraire fixe pendant trois ans. Cependant, l'UNICEF ne garantit pas qu'une quelconque quantité de services sera achetée pendant la durée du LTA car cela dépendra des besoins à venir.

12. CONTRATS CRÉÉS DANS LE CADRE DES CLAUSES DU LTA.

Chaque fois que des services du (de la) consultant (e) en photographie et vidéographie sont requis, les détails de l'exigence / des livrables, y compris les quantités et les délais, seront présentés au titulaire du LTA le mieux classé. Néanmoins, le privilège pourra toujours être accordé au (à la) candidat(e) déjà au niveau du lieu d'intervention. Si ce (cette) consultant(e) n'est pas disponible pour cette mission, l'UNICEF contactera le (la) consultant (e) classé (e) deuxième et ainsi de suite.

Dès réception de la confirmation de la disponibilité et de l'intérêt pour la mission, un contrat sera émis avec les prix/honoraires convenus dans le LTA. Le (la) consultant(e) doit signer le contrat avant le début des travaux.

Le paiement sera effectué après la réalisation des produits ou livrables et la soumission des factures pour les travaux réellement accomplis, sous réserve de performances satisfaisantes.

COMMENT POSTULER :

La candidature doit être soumise via le portail en ligne et doit contenir quatre pièces jointes distinctes :

- Une lettre de motivation 'accompagnement expliquant l'aptitude au poste (à télécharger en ligne sous l'onglet « Lettre de motivation »)
- Curriculum Vitae (CV) (à télécharger en ligne sous l'onglet "CV")
- Un lien avec une sélection d'échantillons de travail comprenant 3 photos et 2 vidéos précédemment produits conformément à la mission requise (à télécharger en ligne sous « Autre – Candidat » en tant que document unique contenant des exemples de travail pour toutes les catégories appliquées)

iv. Une proposition financière (pour les catégories appliquées) selon le modèle ci-joint. N'oubliez pas de préciser votre nom dans le fichier lors de l'enregistrement (à télécharger en ligne sous l'onglet "Proposition financière").

Remarque importante : Veuillez ne pas indiquer les données financières ailleurs dans le formulaire de candidature en ligne, veuillez cocher « n/a ou 00 » sous les questions relatives aux frais dans le formulaire de candidature en ligne.

Sans tous les 4 documents ci-dessus, votre candidature sera considérée comme incomplète et invalide et ne sera pas examinée.

- Toute tentative d'influencer indûment le processus de sélection de l'UNICEF entraînera la disqualification automatique du (de la) candidat(e).
- Les candidatures conjointes de deux personnes ou plus ne sont pas acceptées.
- Veuillez noter que l'UNICEF ne facture aucun frais à aucune étape du processus.
- Les candidatures féminines, des jeunes particulièrement des jeunes filles répondant aux exigences sont fortement encouragés à postuler.
- L'UNICEF s'engage en faveur de la diversité et de l'inclusion et encourage les candidat(e)s qualifiés de tous horizons, y compris les personnes handicapées, à postuler.
- Les conditions générales du contrat de conseil sont jointes, pour votre référence.
- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de (la) consultant(e) ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des "membres du personnel" en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF, et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les congés et l'assurance médicale couverture). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services de consultants et de vacataires. Les consultant(e)s individuel(le)s sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou droit, conformément aux lois locales ou autres applicables.

Endorsement of Terms of Reference